

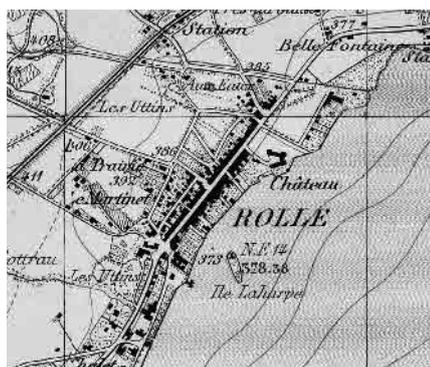
Rolle

Commune de Rolle, district de Nyon, canton de Vaud



Photo aérienne Bruno Pellandini 2008, © OFC, Berne

Ville-rue située au bord du lac, fondée au 13^e siècle selon un plan zaehringien. Longue Grand-Rue formée de bâtiments contigus. En amont, gare dès 1858 et quartier résidentiel récent. Ile-monument de la Harpe.



Carte Siegfried 1895



Carte nationale 2009

Petite ville/bourg

☒☒☒	Qualités de situation
☒☒☒	Qualités spatiales
☒☒☒	Qualités historico-architecturales



1 Grand-Rue



2



Base du plan: PB 1:5 000, Etabli sur la base des données cadastrales, Autorisation de l'Office de l'information sur le territoire - Vaud N° 04/2014
Emplacement des prises de vue 1: 10 000
Photographies 2012: 1-32, 40-47



3 La Grande Fontaine, 1729



4



5



6



7 Rue du Nord



8



9



10 Église réf., clocher, 1521



11



12 Anc. promenade des Buttes



13 Rue du Temple



14



15

Rolle

Commune de Rolle, district de Nyon, canton de Vaud



16 Quartier de la gare



17



18 Alignement de villas locatives cossues, 1912-13



19 Casino délimitant la place du Port



20



21



22 Route de Lausanne



23



24



25



26 Château, vers 1264



27



28



29



30



31



32 Île-monument de la Harpe, 1837-41

Rolle

Commune de Rolle, district de Nyon, canton de Vaud



33 Front du centre historique côté lac



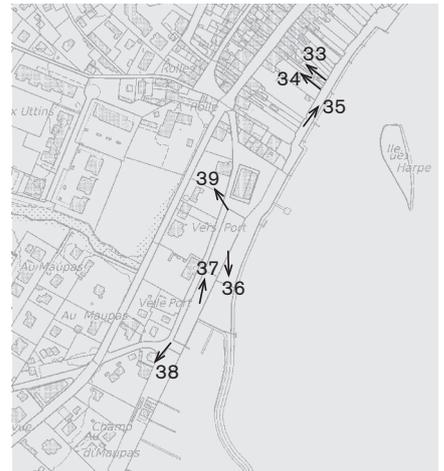
34



35



36 Port et promenade



Base du plan: PB 1:5 000, Etabli sur la base des données cadastrales, Autorisation de l'Office de l'information sur le territoire - Vaud N° 04/2014
Emplacement des prises de vue 1: 10 000
Photographies 2012 : 33-39



37



38



39 Domaine des Uttins, origine 16^e s.



40 Groupement scolaire du Martinet, 1972-89



41

Rolle

Commune de Rolle, district de Nyon, canton de Vaud



42 Groupement scolaire des Buttes, 1941



43



44 Anc. promenade des Buttes



45



46



47

Base du plan: PB-MO 1:5000. Etabli sur la base des données cadastrales. Autorisation de l'information sur le territoire - Vaud N° 04/2014



**P Périmètre, E Ensemble, PE Périmètre environnant,
EE Echappée dans l'environnement, EI Elément individuel**

Type	Numéro	Désignation	Catégorie d'inventaire	Qualité spatiale	Qualité hist.-arch.	Signification	Obj. de sauvegarde	Observation	Perturbation	Photo n°
P	1	Centre historique de la ville fondée en 1318 traversé par la Grand-Rue qui forme une structure linéaire parallèle aux rives du lac, axe secondaire créant à l'O une double couche de bâti, bâtiments contigus de trois ou quatre niveaux, princ. 18 ^e -19 ^e s., remarquable juxtaposition de parcelles de jardins côté lac	A	×	×	×	A			1-9,11,13,21,33,34
	1.0.1	Petite place marquée par quelques arbres introduisant la seconde couche de bâti						o		2
	1.0.2	Double front de rue de longueur remarquable formant l'artère principale, animé par des façades colorées et des gouttereaux sur rue de hauteurs différentes						o		1,4-6
	1.0.3	Immeubles locatifs et administratifs de quatre niveaux, abritant la gendarmerie, effort d'adaptation à l'espace-rue d'origine, 1975						o		7,13
	1.0.4	Secteur d'activités artisano-commerciales, bâtiments de plain-pied et entrepôts, 20 ^e s.						o		13
EI	1.0.5	Anc. maison Pictet remontant au 16 ^e s., fenêtre de style goth., surél. d'un étage pour l'Institut commercial cath., 1908 ; tour d'horloge accolée, 1797				×	A			3,4
EI	1.0.6	La Grande Fontaine, surmontée d'une colonne, îlot marquant le croisement, 1729				×	A			3,4
EI	1.0.7	Eglise cath. de style néogoth. dont l'accès se fait par une ruelle traversière, 1843				×	A			
	1.0.8	Anc. maison d'Allinges, façade marquée par une bretèche surmontant l'entrée, vers 1520, fenêtres en accolades, reconstr. 16 ^e s. et transf. 18 ^e s.						o		5
EI	1.0.9	Maison de Ville, anc. auberge de la Couronne att. dès 1554, façade tripartite dont le corps central est coiffé d'un fronton, datée 1786 et 1808				×	A			5
	1.0.10	Hostellerie du Château depuis 1969, anc. Hôtel des Bains, implantée en saillie par rapport au reste de la rangée de la Grand-Rue, 1740						o		6
P	2	Extension de caractère lâche et discontinu en amont du noyau, dominée par l'église réf., lotissement de villas, 1 ^{re} m. 20 ^e s., formant une zone tampon entre les quartiers résidentiels et la composante d'origine	B	/	/	×	B			10,11
	2.0.1	Cimetière ceint d'un mur						o		
EI	2.0.2	Eglise réf. juste en contre-haut du noyau principal, clocher carré coiffé d'une flèche octogonale, 1521, nef surmontée d'un toit à croupes, 1790				×	A			10,41
EI	2.0.3	Anc. salle de réunion de la Croix Bleue cédée à la paroisse protest., édifice de plain-pied sommé d'un clocheton, style éclectique, 1913				×	A			14
P	3	Quartier de la gare implanté en amont des composantes d'origine dès l'arrivée du chemin de fer en 1857, développement d'un quartier résidentiel planifié composé de maisons individuelles et de petits locatifs entourés de jardins, fin 19 ^e s.-1 ^{re} m. 20 ^e s., nouvelles constructions, dès fin 20 ^e s.	AB	/	/	×	B			16-18
	3.0.1	Restaurant du Chemin de fer délimitant le front N de la place de la Gare, vers 1895						o		16
EI	3.0.2	Escalier d'accès aux voies de chemin de fer s'appuyant sur un socle en pierre, 1858				×	A			17
	3.0.3	Alignement de trois villas locatives de quatre niveaux, très élégantes, architecture d'inspiration italienne, 1912-13						o		18

Rolle

Commune de Rolle, district de Nyon, canton de Vaud

Type	Numéro	Désignation	Catégorie d'inventaire	Qualité spatiale	Qualité hist.-arch.	Signification	Obj. de sauvegarde	Observation	Perturbation	Photo n°
E	0.1	Amorce d'extension survenue à la suite de la création du port au 18 ^e s., rangée de bâtiments contigus de grand volume formant un front méridional adossé au noyau d'origine et délimitant la place du Port	A	/	X	X	A			19–21
EI	0.1.1	Casino, grande salle avec restaurant, anc. maison des halles, long bâtiment doté de baies régulières, 1770, vaste véranda à structure métallique côté lac, 1875, agr. 1926				X	A			19,20
	0.1.2	Tilleul marquant l'entrée septentrionale de l'extension						o		
E	0.2	Faubourg dans le prolongement de la Grand-Rue, formant un front face à l'esplanade du château et une amorce à l'arrière du noyau historique, 1 ^{re} m. 19 ^e s.–années 1970	B	X	/	/	B			6,22–24
E	0.3	Développement d'un quartier faisant front au lac, habitations individuelles avec jardin côté lac, dès fin 19 ^e s., en pleine expansion	B	/	/	/	B			25
PE	I	Anc. delta du ruisseau du Famolens sur lequel s'est établi le château en bordure immédiate du Léman, esplanade correspondant à l'emplacement de l'anc. enceinte, dégagement vert assurant la visibilité depuis l'entrée NE de la ville, longue bande de parking	a			X	a			25–30
EI	0.0.1	Château composé de trois corps de bâtiment disposés en losange, flanqués de quatre tours, vers 1264, tour rectangulaire côté lac, 15 ^e s., reconstr. après incendie vers 1530				X	A			26,28–30, 35
	0.0.2	Ruisseau canalisé du Famolens, bordé d'une haie						o		
	0.0.3	Allée de platanes bordant la promenade des Amoureux, marronniers et tilleuls entourant le terrain de sport						o		27
PE	II	Quais et promenades en partie arborisés, gagnés sur le lac, introduits entre l'anc. limite du parcellaire et le rivage, dès 19 ^e s., dernière intervention en 1967	a			X	a			31,35–38
EI	0.0.4	Ile de la Harpe, île-monument créée artificiellement à la mémoire de Frédéric-César de la Harpe, 1837–41, obélisque, 1844				X	A			30,32
	0.0.5	Port, dès 18 ^e s., et débarcadère, dès m. 19 ^e s., structure en béton de 1972						o		36
	0.0.6	Anc. douane, édifice de trois niveaux, entrée en saillie surmontée d'un toit en pavillon, vers 1909						o		38
	0.0.7	Bâtiments de la Nautique, ateliers, 2 ^e m. 20 ^e s.						o		
PE	III	Bande verte marquant la transition entre l'extension du Casino et les abords méridionaux du site, nettement délimitée par la route de Genève et les quais, parsemée de maisons individuelles cossues et de chalets, dès m. 19 ^e s.	ab			X	a			37
PE	IV	Anc. domaine agricole et viticole des Uttins remontant au 16 ^e s., implanté sur une légère éminence qui délimite le front méridional de la composante d'origine, maison de maître entourée d'un jardin à la française du 18 ^e s. et d'un parc bien arborisé	a			X	a			39
EI	0.0.8	Maison de maître de trois niveaux surmontée d'un toit à croupes, style classique et décor de pierre apparente, 1760, annexe disposée en équerre, vers 1800, véranda 1877				X	A			39

Type	Numéro	Désignation	Catégorie d'inventaire	Qualité spatiale	Qualité hist.-arch.	Signification	Obj. de sauvegarde	Observation	Perturbation	Photo n°
EE	V	Quartier à vocation princ. résidentielle, maisons individuelles avec jardin dès déb. 20 ^e s., résidences planifiées comptant jusqu'à six niveaux, série de blocs de huit étages, groupements scolaires, dès dernier t. 20 ^e s., en pleine expansion	b			/	b			40,41
	0.0.9	Série d'immeubles de quatre à neuf niveaux implantés orthogonalement le long des voies de chemin de fer, années 1960						o		
	0.0.10	Groupement scolaire du Martinet composé de divers corps de bâtiments en béton, 1972/1974/1989, bordé de grands terrains de sport, bâtiment isolé la Colonie, fin 19 ^e s.						o		40,41
PE	VI	Quartier de maisons individuelles avec jardins formant un damier régulier, dès déb. 20 ^e s., groupe scolaire, dès années 1940, divers dépôts au SE à la limite du noyau	b			×	b			42,43
	0.0.11	Groupement scolaire des Buttes, long bâtiment avec divers retours d'angle, façade sobre soulignée de bandeaux, 1941, nouveau bâtiment en béton coloré, 2003 ; service du feu, années 1960						o		42,43
PE	VII	Espace vert situé en partie sur le tracé de l'anc. fossé médiéval, traversé par la promenade des Buttes bordée de marronniers et de noyers, lieu de plaisance au 18 ^e s., à présent ponctué d'un terrain de sport	a			×	a			12,44
	0.0.12	Allée d'arbres suivant l'anc. promenade des Buttes						o		12
	0.0.13	Immeubles massifs comptant jusqu'à trois niveaux, s'emparant d'espaces verts sensibles, 2 ^e m. 20 ^e s.–déb 21 ^e s.							o	
PE	VIII	Quartier à vocation princ. résidentielle, quelques maisons individuelles avec jardin, déb. 20 ^e s., résidences planifiées comptant jusqu'à six niveaux, série de blocs de huit étages, dès dernier t. 20 ^e s., ateliers, en pleine expansion	b			/	b			45–47
	0.0.14	Alignement d'immeubles de cinq niveaux, toit en bâtière ou à croupes, années 1960						o		45
	0.0.15	Ligne de chemin de fer Genève–Lausanne ouverte en 1858						o		

Développement de l'agglomération

Histoire et évolution du site

La petite ville de Rolle se situe sur la rive du Léman, à mi-chemin entre Genève et Lausanne. Le territoire de la commune, à peine plus grand que l'emprise de l'agglomération, est assez réduit. Il est compris entre la rive du lac et la route de l'Etraz au nord-ouest. Au nord-est et au sud-ouest, le découpage du territoire se présente sous la forme d'un escalier et témoigne du fait qu'il fut arraché à la seigneurie de Mont.

La première mention de la localité apparaît en 1261 sous la forme de Ruello, puis Rotuli en 1294, qui devint Rotulo en 1330. Ce toponyme remonterait au nom germanique Ruodilo ou Ruodalo, forme affective dérivée du nom Hrodo ou Hruodo, qui perdit son H initial pour donner Rudo. L'emploi d'un nom à l'état pur est dès l'époque romaine un phénomène fréquent pour désigner un lieu en Romandie. Deux villages lacustres furent mis au jour en 1858 et 1888 dans la baie de Rolle, l'un s'étant trouvé en partie enseveli sous l'île de la Harpe, l'autre se situant plus au sud, au large du lieu-dit Fleur d'Eau. En 1868 fut signalée la découverte d'une villa romaine à La Combe, qui nous livra des vestiges du Bas-Empire, tels des tesselles de mosaïques, une amphore ou encore des monnaies.

Le château

Lorsqu'en 1261, les seigneurs de Mont envisagèrent la fondation d'une ville neuve, le château devait déjà être à l'état de projet, puisque du bois datant de 1264 fut utilisé pour son pont d'accès. Sa construction précéda d'ailleurs la création de la cité. Etablie au bord du lac sur un delta formé par les dépôts du Famolens, sur un terrain par conséquent très humide, la forteresse bénéficiait de la protection naturelle du lac. Construite par Aymon de Sallenove selon un plan trapézoïdal ponctué de tours, elle ne répondait pas à la typologie dite du carré savoyard, mais à une planification plus complexe relevant des forteresses régulières de plaine, développée en France dès la fin du 12^e siècle. Des fossés et des murs de braies complétaient le dispositif défensif. En 1291, l'édifice passa à Amédée V, membre de la famille de Savoie qui avait comme objectif d'étendre son pouvoir dans

le Pays de Vaud. Puis, la forteresse fut cédée à Jean de Grilly, membre influent du clan savoyard. Le château demeura longtemps aux mains de sa famille, même s'il fut amodié à divers occupants. En 1455, Amédée III de Viry, seigneur de Mont-le-Vieux, acheta la forteresse, y ajouta la tour carrée côté lac et abaissa les murs afin d'y établir une corniche en quart-de-rond. Le duc de Savoie érigea en 1484 le fief en baronnie, dont le château devint le siège. En 1526–1528, le duc Charles de Savoie acquit l'édifice et le dota d'artillerie, mais en juin 1530, les Confédérés le brûlèrent, lors de l'expédition contre les chevaliers de la Cuiller. A peine restauré, le château fut à nouveau ravagé par les flammes en 1536, durant la conquête du Pays de Vaud par les Bernois, incendie au cours duquel seule la grande tour fut épargnée. C'est ensuite Jean Steiger qui en 1558 prit possession de la forteresse, au moment même où il s'empara de la baronnie, qui demeura dans sa famille durant presque toute la période de l'Ancien Régime. D'importants travaux furent entrepris entre le dernier tiers du 16^e et le 17^e siècle, dont ceux touchant la charpente effectués en 1588. Dès 1690, les fossés ayant disparu, ils furent remplacés par un jardin et des vergers. A la suite de différents aménagements, dont le percement de nouvelles ouvertures améliorant l'éclairage et le confort de l'édifice, il apparaît sur un plan de 1779 que le château avait pris l'allure d'un édifice de plaisance, cantonnant les écuries et les dépendances côté nord et les appartements côté lac. Ces interventions contribuèrent également à la forte majoration de sa valeur. Au nord, une allée de marronniers plantée en 1735 bordait l'une des trois voies d'accès à la propriété. Ces chemins aboutissaient chacun à un portail qui donnait sur la promenade des Tilleuls. En 1764, le château passa aux mains de ses derniers propriétaires privés, les Kilchberger, qui jouirent de ce bien jusqu'à la Révolution vaudoise. En 1798, le château fut confisqué et acquis la même année par la ville de Rolle, qui y entreprit une série de travaux en vue d'y aménager les principales activités communales, à savoir l'école, le siège des autorités, la bibliothèque, les salles de justice, l'hôpital, la morgue et les prisons – rénovées en 1833. L'administration y demeura jusqu'en 1974, année où elle s'installa dans un immeuble de la Grand-Rue.

Le bourg

La fondation de Rolle remonterait à 1318, datation discutée en raison de la construction du château à une date antérieure. Dès le milieu du 13^e siècle en effet, le secteur de Ruello fut considéré comme propice à l'implantation d'une agglomération. La politique d'extension de la maison de Savoie reposait sur la création de villes neuves ou la fortification de localités déjà existantes le long de la rive nord du Léman, telles que Nyon, Morges ou Villeneuve, et le long des axes de transit vers le nord, comme Moudon, Les Clées ou Yverdon. Le château, en tant qu'élément défensif, s'inscrivait pleinement dans ce projet urbain. Le plan de la ville neuve s'inspira du modèle urbain de type zaehringien, qui consistait en une structure linéaire, c'est-à-dire une Grand-Rue qui formait une artère principale. Un axe perpendiculaire reliait le cœur de la localité à l'arrière-pays et une rue parallèle doublait en partie la Grand-Rue. Une place de marché fut également prévue, en face de laquelle se trouvait un débarcadère attesté en 1339. Dès l'origine, l'ensemble était protégé par une enceinte en bois et deux portes de ville placées aux extrémités de la Grand-Rue. Un fossé creusé entre 1319 et 1330 remplaça l'enceinte. Alors que la plupart des villes et bourgs se trouvaient à l'étroit dans leur système défensif, Rolle ne connut pas ce désagrément. Deux secteurs demeurèrent en effet non construits, le premier en face du château, afin de conserver un espace de dégagement, le second en vis-à-vis de l'ancienne auberge de la Tête Noire, un terrain réservé de longue date au jardin de l'établissement public. L'une des particularités de la cité, dont elle peut d'ailleurs toujours se prévaloir en partie aujourd'hui, consistait dans le fait que les habitations disposaient d'espaces de culture ou d'agrément formant de longues bandes étroites qui s'étiraient jusqu'au rivage. A l'instar de Coppet, Morges, Lutry et Vevey – qui comportaient ce même dispositif – Rolle repoussa la rive à l'aide de murs de soutènement appelés charmurs.

L'agglomération bénéficiait des franchises de Moudon, qui concédaient aux bourgeois non seulement un droit au marché mais aussi d'autres avantages. Celles-ci seront renouvelées après l'incendie qui ravagea la ville en 1425. En 1320, soit deux ans après sa fondation, il est attesté que quarante fantassins furent

mis à la disposition de Louis de Savoie pour partir en campagne contre Genève, ce qui donne une idée du nombre d'habitants à cette date. Un hôpital pour les pauvres est mentionné dans un document de 1347. Deux ans plus tard, l'épouse de Louis II de Savoie le dota d'une chapelle dite du Saint-Sépulcre. Cet établissement gagna en importance, puisqu'en 1410, l'hôpital de Rolle lui fut rattaché ; il sera toutefois démoli à l'époque de la Réforme. En 1368, peu après la peste de 1348–1349, on comptait 57 feux dans le bourg, soit environ 260 personnes. Dès 1366, les bourgeois furent affranchis du péage d'Aubonne.

Une certaine stagnation démographique fut observée au 15^e siècle, la localité comptant alors environ 75 feux, soit 375 habitants. En effet, la surface censée être urbanisée n'était, de loin, toujours pas occupée, de nombreux vergers subsistant dans l'enceinte des fossés jusqu'à la fin de l'Ancien Régime. Des fours sont attestés, dont l'un dès 1339, des boucheries dès 1493, dont plusieurs ouvriront des boutiques dès 1689. Dès le 16^e siècle, un grand nombre d'établissements publics avec débits de boissons furent signalés, dont le Logis de la Croix-Blanche, le plus ancien, mentionné en 1404, et le Logis de la Couronne, attesté dès 1554, témoignant du rôle de lieu de passage joué par la localité.

Rolle et le Mont faisaient tous deux partie de la paroisse de Perroy. A l'emplacement du temple actuel fut consacrée en 1521 l'église Saint-Grat, du nom d'un saint particulièrement vénéré par les agriculteurs et les vigneron. Il s'agit d'un édifice rectangulaire auquel est accolé, à l'angle nord-ouest, le clocher carré. En 1789–1790, la nef fut totalement reconstruite et agrandie selon le modèle du temple de la Fusterie à Genève, le clocher d'origine, lui, fut conservé. En 1602 fut fondée la paroisse de Rolle et l'on construisit une cure.

De la Réforme à la Révolution vaudoise

De l'époque bernoise à la Révolution vaudoise, Rolle appartient au bailliage de Morges. Le premier règlement communal connu, qui date de 1541, témoigne notamment de la nomination de deux gouverneurs et de six conseillers. C'est en 1545 précisément que la commune fit construire une tour d'horloge, symbole

Rolle

Commune de Rolle, district de Nyon, canton de Vaud

d'autorité laïque, sur la Maison de Ville qui s'était établie dans une partie de l'hôpital, sécularisé à la Réforme. Cette tour fut surélevée en 1797. On construisit un nouvel hôpital en 1582–1585, qui en 1793 se trouvait si délabré qu'il fut finalement transformé en habitation et l'hospice déplacé au château. En 1667, on dénombrait 70 feux, soit près de 300 habitants, donc moins qu'au 15^e siècle. Ces chiffres demeurèrent stables jusqu'en 1685, date de la révocation de l'Edit de Nantes, qui eut comme conséquence l'arrivée de réfugiés huguenots dans la région.

Le développement urbain de Rolle n'eut véritablement lieu qu'à partir du 18^e siècle, au cours duquel apparurent des aménagements et équipements communaux, tels que le port creusé en 1717, le poids public, une série de fontaines, dont celle du marché datant de 1729, un lavoir en 1733, un éclairage public en 1736, des latrines en 1775, un nouveau lieu de culte érigé en 1789–1790 remplaçant une chapelle tombée en décrépitude et, enfin, la numérotation des rues en 1799. L'espace public s'enrichit en outre de plusieurs promenades, à commencer par la promenade des Tilleuls, dénommée ainsi en 1727. Située au nord du château, cette esplanade fut dès 1659 agrémentée de tilleuls dont elle a pris le nom, mais ce n'est qu'en 1715 qu'elle fut dotée de bancs en pierre et en 1745, de jeunes arbres y furent plantés. C'est à cet endroit que se tinrent en 1790 et 1791 les banquets annonciateurs de la Révolution vaudoise. En effet, Rolle devint un foyer de la Révolution, sous l'égide de Frédéric-César et Amédée de la Harpe. Les deux cousins présidèrent le banquet de la Liberté en 1791, célébrant la Révolution française et manifestant par là-même contre le régime bernois. Une autre promenade, dite des Buttes, se situait sur l'ancien tracé des fossés. Elle tirait son nom des butts de tir à l'arc et fut communément appelée la promenade des Petites-Buttes. Elle devint un lieu de plaisance qui débouchait au nord sur la promenade des Buveurs-d'Eau, attestée vers 1700.

Comme l'indique le nom de cette promenade, Rolle était réputée pour ses eaux de sources, l'une mentionnée en 1704 sous le nom de source de la Tuilière, l'autre en 1717 sous celui de source Aux Eaux, cette dernière jaillissant au nord-ouest de l'ancien bourg.

Une fontaine minérale fut captée en 1719 et conduite aux Saules. La source fut ensuite abritée par un édifice en maçonnerie et donna naissance à un établissement thermal, dit l'Hôtel des Bains, érigé en 1740, qui aujourd'hui abrite l'Hostellerie du Château.

Au 18^e siècle, les secteurs d'activités s'y révélaient, à l'instar de la plupart des bourgs à la même époque, d'une grande diversité. Ils étaient de plus favorisés par la présence du port, véritable plateforme pour les échanges commerciaux. Vin, fromage, bois, tuiles et autres matériaux de construction transitaient par Rolle pour rejoindre les ports voisins. En effet, le territoire de la commune et toute la région pouvaient se prévaloir d'un riche terroir où abondaient les savoir-faire.

Les nombreux moulins qui y furent exploités sont mentionnés dès le milieu du 15^e siècle, comme le moulin Dessus par exemple. Il existait aussi le moulin Dessous et le moulin de la Motte situé sur l'actuelle place de la Harpe ; ce dernier fut complété par un battoir à grain en 1834 et transformé en scierie dix ans plus tard. Rolle était également connue pour ses tuileries qui s'approvisionnaient dans les abondants gisements d'argile situés sur la Côte, telles la tuilerie du Rosey, attestée dès 1495, et celle de la Sus Portaz, exploitée de 1690 à 1736, qui furent toutes deux déplacées en 1719 au Maupas pour former une tuilerie neuve. Agrandi en 1759 puis doté d'un second four, l'ensemble de ce nouveau secteur fut rebaptisé Les Tuilières et devint un grand centre de production régional, exportant jusqu'à Genève. L'argile fit également le bonheur d'autres corps de métiers, dont les potiers, attestés dès 1534, et les catelliers. Une faïencerie fut ouverte en 1771. Des fabricants de poêles fournirent, en particulier durant la première moitié du 18^e siècle, les Hôtels de Ville de Morges et de Genève ainsi que le château de Nyon. Les métiers de l'horlogerie constituaient aussi un bon débouché, un pic ayant d'ailleurs été atteint dans ce secteur au 18^e siècle. Les ferronniers ainsi que les armuriers complétèrent le tableau des activités économiques de la cité jusqu'au 19^e siècle. L'ensemble de la petite ville comptait 1061 habitants en 1764.

Développement dès le 19^e siècle

Le début de la première décennie fut marqué par l'opération des Bourla-Papey qui eut lieu le 8 mai 1802, réduisant en fumée les archives de la seigneurie de Rolle. A partir de la fin du 18^e siècle, la commune se mit à vendre des terrains à bâtir dans la périphérie, autour de la place de la Harpe, vers le port, dès 1793, et le long de la rue de Lausanne, dès 1825, dans un objectif clair de densification ; elle exigeait la construction d'habitations comportant deux étages et interdisait de conserver des jardins. Un plan de la cité datant de 1840 illustre ce processus ; l'emprise du tissu ne se cantonnait en effet plus uniquement au sein du noyau zaehringien mais commençait à s'étendre sous la forme d'infrastructures plus conséquentes. L'ancien magasin du port, devenu vacant en 1825, devint l'Hôtel du Port, et abrita dès 1875 le Casino, ce afin de doter la petite ville d'une salle de spectacle polyvalente. Suite à l'apparition de la navigation à vapeur, en 1832, un quai de chargement fut aménagé pour le commerce du vin et de matériaux de construction, puis en 1837, deux digues de protection furent mises en place. Afin de compléter ce dispositif, l'île de la Harpe réalisée en 1837–1841 fut conçue à la fois comme monument à la mémoire de Frédéric-César de la Harpe et comme brise-vagues protégeant le port, qui était très actif, du moins jusqu'à l'apparition du chemin de fer, en 1858. La promenade du Port, qui en 1819 était un espace utilitaire simplement orné d'une rangée de platanes, fut aménagée en 1863–1865 en bordure du secteur de la Briquetterie de Rolle. Cette manufacture fondée au début du 19^e siècle fut démantelée en 1906. Dès 1876, on qualifiait cet espace de Jardin anglais et en 1896, à l'occasion du cinquantième anniversaire des fêtes organisées par la société des étudiants des Belles-Lettres, il fut agrémenté d'un baromètre. Le port correspondait aussi au terminus de la ligne de tramway Gimel–Rolle inaugurée en 1898 et utilisée jusqu'en 1938.

Au cours du 19^e siècle, la clientèle des eaux, en grande partie genevoise, se réduisit, ce malgré les efforts que déployèrent les autorités, à coup de campagnes d'affichages, pour vanter les bienfaits de ces sources. En 1862, la construction d'une grotte artificielle contribua à la mise en valeur de la source, or des

travaux de terrassement réalisés en amont coupèrent l'alimentation en eau. Finalement, en 1892, la source étant jugée polluée, on rasa toutes les installations. Une fabrique de pâtes s'établit par ailleurs à Rolle dès 1882 et confectionna les fameuses « rollinettes » jusqu'en 1975, année de sa fermeture.

La première édition de la carte Siegfried de 1895 révèle davantage le développement opéré autour de la ville-rue, déjà doublée sur une certaine séquence par une seconde couche de bâti. L'emprise de cette composante, remarquable par son extrême clarté, correspond dans sa totalité à celle de la ville lors de sa fondation. Légèrement à l'écart, quelques éléments gravitent autour de la composante d'origine : tout d'abord le domaine des Uttins, une propriété mentionnée dès le 16^e siècle située à l'extrémité méridionale de la Grand-Rue, tandis qu'au nord-est se détache, isolé, le château. Si quelques constructions vinrent s'implanter dans le noyau d'origine, telle que l'église catholique construite en 1843 sous l'impulsion des opérations foncières entreprises par la commune, de nouvelles extensions commencèrent à émerger en bordure de l'emprise de la ville fondée. Tout d'abord, apparut dès le 18^e siècle un quartier implanté de manière discontinue autour du port puis, dès le début du 19^e siècle, un faubourg situé dans le prolongement septentrional de la Grand-Rue, tandis que dès la fin du 19^e siècle apparut plus au nord un développement faisant front au lac. Ce dernier est limité au nord par l'usine à gaz construite en 1872, qui assura dès lors l'éclairage public. Elle fut démantelée en 1975 suite à l'arrivée du gaz naturel. En 1857–1858, l'implantation de la gare en périphérie engendra un nouveau quartier en amont de la ville-rue d'origine. A l'ouest de la localité, un autre groupement de bâtiments correspondait à un internat privé international fondé en 1880 comprenant un établissement pour garçons au lieu-dit Rosey et un autre pour filles au lieu-dit En Combe. L'une des particularités qui se dégage de cette carte est l'accentuation de l'axe nord-est/sud-ouest que forment les nombreuses voies de communication disposées de manière parallèle, à savoir la Grand-Rue, traversée par la route cantonale, la ligne de chemin de fer et la route de l'Etraz qui passe encore plus en amont. Il ne manque que l'autoroute, qui sera construite en 1964 et qui

suivra la même orientation. Au cœur de la localité, le réseau de la voirie était déjà établi et se présentait sous la forme de dessertes perpendiculaires au lac reliant la route cantonale à la route de l'Etraz. Quelques parcelles de vignes y sont encore visibles, ainsi que des jardins et des vergers inscrits de part et d'autre du tissu bâti de la Grand-Rue. Quelque temps après la publication de cette carte, un secteur d'activités artisanales se développa en amont de la gare, avec notamment l'établissement, dès 1907, du marchand de vin Gigy-Schenk.

La densification et le développement de ces extensions n'eurent de répercussions sur le niveau de la population que dans la seconde moitié du siècle. En 1803, année où Rolle devint le chef-lieu du plus petit district vaudois, la commune comptait 1323 habitants, chiffre qui passa à 1398 en 1850, 1831 en 1888 et 2025 en 1900.

Expansion du 20^e siècle

Au cours du dernier siècle, les entités d'origine ne connurent pas ou peu de changement ; au sein de la composante principale, seule une rangée d'immeubles s'implanta en 1975 sur une partie du bâti ancien, ne modifiant non pas la trame du tissu, mais uniquement les bâtiments. Le développement résidentiel de Rolle enregistra un départ assez lent. Il débuta par l'aménagement de lotissements de villas dans la première moitié du siècle sur la frange nord-ouest du noyau principal et au pied de la gare. La ville connut ensuite une expansion phénoménale, ainsi que le révèle sa croissance démographique qui, hormis une légère inflexion entre 1910 et 1920, où sa population passa de 2216 à 2079 habitants, ne poursuivit par la suite qu'une courbe quasiment toujours ascendante, enregistrant 2677 résidents en 1950 puis 3658 en 1970. Avec seulement 3409 personnes recensées en 1980, cette explosion démographique connut un léger tassement, de courte durée, puisque la ville comptait 4235 personnes en 2000 et 5822 en 2011.

Dès les années 1960–1970, des quartiers d'immeubles résidentiels firent leur apparition entre la ligne de chemin de fer et les entités d'origine, engendrant par là-même la création de groupements scolaires au sein de ces nouveaux quartiers. Ces groupements

tendirent à estomper les contours des différentes composantes d'origine, autrefois plus distincts par la présence d'espaces verts ou de promenades. Ainsi, les témoins du passé thermal de la petite ville disparurent peu à peu, à mesure que s'urbanisait le secteur de l'ancienne source Aux Eaux.

En 1967 fut construit le quai qui suivait toute la longueur de la Grand-Rue, séparant les jardins de leur accès direct au lac. Le bourg de Coppet représente dès lors le dernier cas de figure du canton conservant son parcellaire d'origine. La création de ce quai alla de pair avec l'aménagement d'une promenade reliant le château situé au nord au port aménagé au sud. En 1972, un débarcadère en béton remplaça l'appontement métallique qui datait de 1882. Depuis les années 2000, Rolle se transforme, pour devenir un nouveau centre économique situé à mi-chemin entre Lausanne et Genève, avec l'apparition de « Business Centers » accueillant de nombreuses multinationales – ne figurant pas sur le plan. En dépit de ces nouveaux développements, la tradition viticole perdure dans la cité, puisque huit établissements viticoles étaient encore en activité en 2000. En 2006, Rolle fut rattaché au district de Nyon.

Le site actuel

Relations spatiales entre les composantes du site

La petite ville lacustre est située au fond d'un golfe, au nord-ouest du Grand Lac. Deux ruisseaux scandent la surface de la localité : le Famolens, à l'origine du delta sur lequel se dresse le château, et le Langgollieux, canalisé et se jetant dans le Léman à hauteur du port. Tout l'intérêt de l'agglomération réside dans sa structure particulière de ville-rue (1) remontant à l'époque de la fondation du bourg, à laquelle se sont ajoutées des extensions caractéristiques de leur époque : du côté du port à partir du 18^e siècle (0.1), sous la forme de rangées urbaines dans le prolongement de la Grand-Rue au 19^e siècle (0.2) et une série d'habitations en bordure du lac édifiées à la même époque (0.3). En périphérie, le quartier de la gare (3), construit dès 1857, constitue un élément représentatif du développement de la petite ville à l'époque industrielle, tout comme les lotissements de

maisons individuelles ou locatives qui se sont développés dès le début du 20^e siècle en amont du cœur de la localité (2). La silhouette de Rolle ne serait pas ce qu'elle est sans son emblématique château, majestueusement implanté sur son esplanade, quasiment les pieds dans l'eau (I). Quelques promenades le long des quais et du port permettent d'apprécier les remarquables qualités de situation du site (II), tandis que de petits espaces verts encore préservés témoignent du passé thermal du bourg (VII). Le domaine des Uttins (IV), un ancien domaine agricole et viticole remontant au 16^e siècle, ainsi qu'une bande ponctuée de maisons cossues du 19^e siècle (III) révèlent également certaines étapes du développement de la petite ville, tout en lui garantissant des abords verdoyants depuis l'ouest. Plus récemment, des quartiers résidentiels dotés d'infrastructures scolaires (V, VI) se sont développés sur l'ensemble du front nord-ouest, répondant aux besoins d'une agglomération en périphérie des grands pôles que constituent Genève et Lausanne.

La ville-rue

La composante principale de la localité (1) est formée principalement d'un axe linéaire, de part et d'autre duquel se dressent deux fronts de rue clairement définis (1.0.2). Il en découle une structure dite en ville-rue qui longe la rive du Léman située à une centaine de mètres. Le front côté lac présente une remarquable continuité, tandis que son vis-à-vis, côté Jura, est interrompu en son milieu par une route perpendiculaire conduisant au groupement de l'église réformée implanté en amont, à mi-hauteur d'une seconde couche de bâti qui double la partie sud-ouest de la Grand-Rue. Le bâti, remontant aux 18^e et 19^e siècles, se compose essentiellement de bâtiments contigus de trois à quatre niveaux formant, notamment le long de la Grand-Rue, deux fronts quasi symétriques d'une rare régularité. De petits commerces se succèdent au rez-de-chaussée. Une belle homogénéité se dégage de cet espace-rue en raison de l'uniformité créée par l'orientation des toitures, toutes gouttereaux sur rue, et du style de façades identique. L'alternance des hauteurs et des largeurs des maisons ainsi que leur variation de couleurs apportent d'heureuses nuances venant contrebalancer une forme de rigidité que la régularité de l'implantation décrite plus haut

aurait pu faire craindre. La longueur considérable de cet espace-rue joue en outre en sa faveur, puisqu'il confirme, bâtiment après bâtiment, les remarquables qualités spatiales et historico-architecturales qui s'y déclinent. Ces rangées contiguës mettent en évidence les interruptions du bâti. Tout d'abord, à l'entrée méridionale de la Grand-Rue, une route bifurque immédiatement vers l'ouest, donnant accès à la rue qui constitue la double couche de bâti. La courbe qu'elle opère est ponctuée par une poignée d'arbres qui agrémentent une petite place (1.0.1). Côté lac, la Grand-Rue est subitement interrompue par une aire de parking sans grand intérêt, si ce n'est son aspect historique ; il s'agit de l'espace laissé libre qui à l'origine servait à l'auberge de Tête Noire. Le parking enchaîne sur un jardin agrémenté de grands arbres dans lequel se tient un établissement jouissant de la vue sur le lac.

Au milieu de l'artère principale, un carrefour est marqué par la Grande Fontaine de 1729 (1.0.6) qui trône tel un îlot surmonté d'une colonne et d'un globe. Il introduit la rue du Temple qui se dirige vers le nord-ouest. L'importance de ce croisement est accentuée par la présence de grands immeubles ; l'angle sud-ouest du carrefour est marqué par un encorbellement de trois niveaux coiffé d'une toiture à croupes très élancée appartenant à un édifice remontant au début du 20^e siècle, tandis qu'en vis-à-vis se dresse la maison Pictet (1.0.5), un bâtiment de quatre niveaux remontant au 16^e siècle dont les fenêtres encadrées d'accolades relèvent du style gothique. Surélevé en 1908, le dernier étage est surmonté d'un important toit à croupes. Au nord-est, l'édifice est flanqué de la tour d'horloge de 1797, une petite tour carrée surmontée d'un clocheton, lui-même coiffé d'un toit à bulbe. Elle joue un rôle de repère d'autant plus important qu'il s'agit de l'un des rares éléments verticaux qui domine la Grand-Rue. En vis-à-vis, une ruelle traversière soulignée par une arcade donne accès, côté lac, à l'église catholique de 1843 (1.0.7). De par son implantation à l'arrière du front de la Grand-Rue, cet édifice de style néogothique ne comporte pas de mise en scène particulière et se dévoile pudiquement une fois franchi un passage couvert. Il se compose d'une simple nef rectangulaire et d'un chœur polygonal donnant côté lac. Le long de la Grand-Rue, en

direction du château, se distingue une façade dotée d'une bretèche remontant à 1520, coiffée d'un haut toit à croupes et coyaux. Il s'agit de la maison d'Allinges (1.0.8), reconstruite au 16^e siècle puis transformée au 18^e. Au premier étage, la fenêtre géminée comporte un intéressant décor en accolades. Quelques pas plus loin, toujours côté Jura, se dresse l'élégante Maison de Ville datée 1786 et 1808 (1.0.9), anciennement auberge de la Couronne, attestée quant à elle en 1554. Le corps central de cette façade tripartite est souligné d'un fronton ponctuant quatre niveaux, l'un des rares éléments de l'artère orientant son pignon sur la rue. L'extrémité septentrionale de la Grand-Rue est soulignée par l'Hostellerie du Château (1.0.10), ancien Hôtel des Bains datant de 1740. Cet édifice de deux niveaux surmonté d'un toit à croupes se distingue par son implantation légèrement en saillie par rapport à l'alignement du reste du bâti. Il marque la limite de la composante principale. En vis-à-vis s'ouvre un espace vert ceinturé d'arbres correspondant à l'ancien delta du ruisseau du Famolens sur lequel trône le château (0.0.1).

Depuis le carrefour de la fontaine centrale, la rue du Temple gravit une légère côte. Sur son côté oriental prennent place quelques bâtiments ou entrepôts artisanaux, commerciaux ou viticoles (1.0.4) assez bas, qui contrastent avec le front vertical, plus élevé, des immeubles en vis-à-vis (1.0.3) ainsi qu'une place servant de parking ou de marché, répondant ainsi à un rythme hebdomadaire à sa fonction d'origine.

Au sud-ouest de cette dernière s'échappe une route qui conduit à la seconde couche de bâti parallèle à la Grand-Rue. Plus étroite que l'artère principale, cette rue est introduite par une série d'immeubles locatifs et administratifs contigus formant un L (1.0.3). Cette construction de quatre niveaux datant de 1975 fait preuve d'un souci d'intégration au tissu bâti d'origine, hormis le bloc faisant l'angle, qui présente des piliers au niveau du rez-de-chaussée et d'importants balcons. Le reste des bâtiments constituant cette série présente de légères variations d'alignements et de hauteurs de gouttereaux, évoquant les irrégularités caractéristiques des composantes plus anciennes. Afin de s'intégrer totalement, il leur manque toutefois un habillage de façades, notamment des volets.

La suite de la rue comprend des bâtiments de gabarit plus bas, de deux à trois niveaux, implantés au ras de la chaussée, qui présentent les mêmes caractéristiques que ceux de la Grand-Rue, si ce n'est qu'ils comportent parfois encore quelques ruraux. La perspective en direction du sud-ouest vient buter contre le flanc nord de l'éminence sur laquelle se dresse le domaine des Uttins (IV). Verticalement, il en découle deux registres, à savoir une couche artisanale composée d'une scierie au niveau inférieur et la remarquable façade du domaine viticole (0.0.8) au niveau supérieur.

Développement au cours de la première moitié du 20^e siècle

En amont du groupement d'origine, sur son flanc nord-ouest, s'est développée une extension hétéroclite remontant à la première moitié du 20^e siècle (2) qui constitue un espace de transition entre les quartiers résidentiels implantés en amont et le tissu d'origine longeant le lac. Ce groupe comprend différentes composantes, religieuses et résidentielles, de caractère lâche et discontinu. Il est traversé par la rue du Temple qui le scinde en deux secteurs. Sur le côté occidental se dresse, sur une plateforme contenue par un mur, l'église réformée (2.0.2), un édifice érigé en 1519 qui ne conserve de cette époque que son clocher carré coiffé d'une flèche octogonale en 1521, au sud duquel est accolée une nef rectangulaire surmontée d'un toit à croupes datant de 1790. Une série d'arbres de différentes essences le ceinturent et forment, côté Jura, une sorte de parc introduisant le cimetière (2.0.1) entouré d'un mur qui longe la rue du Temple. Au pied de la plateforme de l'église réformée passe une route se dirigeant vers le sud. Elle détermine très nettement la limite entre la composante principale, reconnaissable par une rangée de bâtiments contigus de deux niveaux implantés au ras de la chaussée, et l'extension de caractère plus lâche dont les bâtiments sont entourés de jardins verdoyants. Le long de cette deserte, un peu à l'ouest de l'église réformée, un édifice polychrome se détache du lot par son style éclectique ; il s'agit de l'ancienne salle de réunion de la Croix Bleue qui fut cédée à la paroisse protestante (2.0.3). Cette construction de plain-pied datant de 1913 et signalée par un clocheton présente une entrée orientée au sud et marquée par un grand porche en

plein-cintre surmonté d'un pignon, ses façades latérales se voyant quant à elles soutenues par des contreforts.

Dans la partie nord du groupement, dans l'angle formé par la rue du Temple et l'ancienne promenade (0.0.12), s'inscrit un lotissement de villas et de maisons locatives de deux à trois niveaux, témoignant du développement résidentiel que connut la petite ville dans la première moitié du 20^e siècle et annonçant les extensions résidentielles qui suivirent vers la ligne de chemin de fer.

Le quartier de la gare

Dans la partie septentrionale du site, le long de la ligne de chemin de fer, prend place le quartier de la gare (3) amorcé dès 1857 par l'ouverture de la ligne Genève–Lausanne. Implanté un peu à l'écart, en amont des composantes d'origine, ce groupe comprend les infrastructures ferroviaires traditionnelles le long des voies et un quartier résidentiel planifié s'étendant vers le lac, constitué de maisons individuelles et de petits locatifs bordés de jardins. En amont des voies qui la séparent du cœur de la localité, la place de la gare est délimitée au nord par une rangée de quelques bâtiments, dont le restaurant du Chemin de fer (3.0.1). Cet édifice construit vers 1895, dont la façade symétrique est axée sur un pignon, constitue l'un des derniers éléments anciens de la gare. En face, le long du quai, est implanté un bâtiment moderne en béton caractérisé par un toit plat, tandis que côté Jura, la place de la gare est bordée des bâtiments volumineux arborant les enseignes Schenk. Au sud de la voie ferrée, l'accès au quai se fait grâce à des escaliers venant s'appuyer sur un socle en pierre (3.0.2), correspondant probablement au soubassement d'un édifice de 1858 dont la partie supérieure a été démolie. Sur le front méridional de la route qui longe la ligne de chemin de fer, l'espace-rue est clairement défini par un alignement de trois villas locatives de même type. Datant de 1912–1913, ces remarquables habitations de quatre niveaux se caractérisent par leur style éclectique très élégant (3.0.3), empruntant à l'architecture italienne la volumétrie et les larges toitures assez plates, et à l'architecture classique, les soubassements en pierre, les bandeaux et les modénatures. Les entrées sont soulignées par

leur implantation en légère saillie et surmontées d'un pignon. Des espaces engazonnés ou des jardins les bordent côté lac. En direction du lac, pris en tenaille entre l'avenue de la Gare, au sud, et le chemin de Jolimont, à l'est, s'étend une série de maisons individuelles et de petits locatifs entourés de jardins remontant au début du 20^e siècle. De nouvelles maisons ou des locatifs se sont insérés par la suite, au cours du 20^e et jusqu'au début du 21^e siècle, comblant ainsi la moindre parcelle libre. Malgré la diversité des types et des époques de construction, ce groupement dénote une certaine cohérence, en raison du découpage des parcelles de terrain générant un canevas régulier d'espaces verts dans lequel le bâti est disposé de manière méthodique.

Les petites extensions

A l'extrémité méridionale de la Grand-Rue, en bordure immédiate du lac, prend place une extension survenue suite à la création du port, au 18^e siècle (0.1). Centrée autour du Casino faisant front au lac, cette cellule se compose d'une rangée de bâtiments contigus de même volume que ceux de la Grand-Rue, le tout formant une amorce de bâti adossée perpendiculairement à la composante principale à laquelle sont venues s'ajouter quelques maisons cossues entourées de jardins, dont l'une possède encore une parcelle de vigne. L'accès à ce groupe se fait par une rue provenant de l'artère principale, signalée au niveau du carrefour par un grand tilleul (0.1.2). Depuis le nord, la perspective de la petite route d'accès débouche droit sur le Casino implanté en position d'îlot (0.1.1). Cette ancienne maison des halles remontant à 1770, transformée en 1875 en grande salle et complétée d'une importante véranda côté lac au début du 21^e siècle se compose d'un très long volume percé de fenêtres régulières abrité sous un toit à croupes. Témoin du passé commercial puis culturel de la localité, cet édifice revêt une importance tant du point de vue historique qu'au niveau des qualités architecturales et spatiales, qui en font le pilier central du groupement. Il est bordé au nord et à l'est par la place du Port, agrémentée de rangées d'arbres et en partie utilisée comme parking. Le long des quais, une vue remarquable s'offre sur l'île-monument de la Harpe (0.0.4).

A l'autre extrémité de la Grand-Rue, au nord, prend place un faubourg (0.2) divisé en deux secteurs ; l'un située dans le prolongement du front amont de l'artère principale et par conséquent très visible, l'autre se présentant sous forme d'une amorce d'une seconde couche de bâti à l'arrière de la composante d'origine. Ce groupe comprend, d'une part, une rangée d'immeubles faisant face à l'esplanade du château et jouissant d'une vue remarquable sur la forteresse ; orientés gouttereaux sur rue, les bâtiments du côté sud, attestés au début du 19^e siècle, comportent trois niveaux, alors que ceux du côté nord, construits vers le milieu du 20^e siècle et dans les années 1960, comprennent entre quatre et cinq niveaux. D'autre part se développe, le long d'une petite rue située à l'arrière de la Grand-Rue, un tissu hétérogène constitué de maisons plus modestes et de ruraux de deux niveaux, alternant de façon aléatoire gouttereau et pignon sur rue tout comme une implantation au ras ou en retrait de la chaussée. Certaines sont toujours bordées de leurs jardins. La diversité des bâtiments, de leur disposition et des espaces intermédiaires confère à cet espace-rue des allures villageoises. Seuls des garages et des entrepôts sans intérêt particulier banalisent quelque peu l'extrémité méridionale. Quelques bâtiments plus cossus sont disposés çà et là, l'un étant implanté le long de la Grand-Rue, à la croisée de la rue des Poiriers et de celle de la Place des Bains. Cet édifice se démarque par sa position, étant l'unique élément en retrait de la chaussée, juste au pied du giratoire. Edifié en 1797 et arborant une façade de trois niveaux rigoureusement symétrique, il se distingue également par son revêtement en pierre de taille. Il représente avec l'Hostellerie du Château, qui, elle, est au contraire implantée en avant par rapport à l'alignement de la chaussée, la seule interruption de l'alignement le long de la Grand-Rue. C'est principalement cette disposition, faisant figure d'exception, qui détermine la limite entre la composante d'origine et le faubourg. Juste à l'arrière, côté Jura, se tient une remarquable maison de maître entourée de dépendances, avec, à l'origine, cave, remise, bûcher et pressoir datant sans doute de la première moitié du 18^e siècle. Dans la partie située en aval de la parcelle, un immeuble de style assez raffiné a remplacé le bâtiment où se trouvaient autrefois un moulin et une grange.

A la limite nord-est du site, le long de la frange orientale de l'esplanade du château, sur laquelle est établi le terrain de sport, s'est développé dès la fin du 19^e siècle un quartier constitué de maisons individuelles toujours en pleine expansion (0.3). Les parcelles ayant été découpées en fines lamelles, le bâti discontinu s'organise de manière identique avec, d'une part, les éléments bâtis implantés côté Jura et, d'autre part, les jardins s'ouvrant côté lac. Etablies de manière à jouir de la proximité immédiate du lac, ces maisons sont dotées de pontons privés. Un nouveau complexe comprenant habitations et annexes de grands volumes s'est implanté au début du 21^e siècle à la limite nord du groupe.

L'esplanade du château et le bord du lac

L'extrémité nord-est de la composante d'origine est délimitée par l'esplanade du château (I) qui prend place sur l'ancien delta du ruisseau du Famolens (0.0.2), aujourd'hui canalisé. Cet espace se divise en deux secteurs séparés par le cours d'eau ; l'un correspondant à l'emplacement de l'ancienne enceinte du château, dans la partie sud, l'autre investi par un terrain de sport encadré par des rangées de marronniers, de tilleuls et de platanes (0.0.3), au nord. Soulignée par une de ces allées d'arbres, la promenade, dite des Amoureux, longe toute la partie occidentale de l'esplanade. Ces espaces dégagés mettent en évidence le cœur névralgique de cet environnement qui réside évidemment dans le château (0.0.1), élément prépondérant tant du point de vue spatial, que de sa situation et de ses qualités historico-architecturales. Edifiée en 1264, l'imposante forteresse se structure selon un plan composé de trois corps de bâtiments qui s'inscrivent dans un triangle isocèle. Le segment du côté de l'ancien bourg est laissé ouvert, uniquement protégé par un mur et un portail de la fin du 18^e siècle, tandis que celui côté lac est habilement brisé pour former deux pans obliques, dispositif qui offrait à l'époque une meilleure protection. Ainsi, la structure parfaite du triangle isocèle s'est, pour des questions défensives, transformée en losange. Aux angles s'élèvent des tours conçues pour assurer en priorité la défense des fossés, ce qui suppose l'existence à l'origine de braies se prolongeant dans l'eau. La forme des tours, construites généralement en tuf apparent, se révèle d'une grande variété ; la tour côté

lac, remontant au 15^e siècle et complétée avant 1779 par une galerie menant à une tourelle-latrine située dans l'eau, est de plan carré, les tours situées aux extrémités sud et nord-est sont, elles, semi-circulaires, la dernière enfin présente une forme très rare, légèrement ovale, culminant à la pointe nord-ouest. Leurs façades laissent entrevoir les progrès dont a pu bénéficier l'artillerie, à travers les différentes ouvertures qui se sont succédées et transformées au cours des siècles : archères murées, claveaux, baies créneaux, meurtrières. Ces différentes tours sont surmontées de toitures en tuiles en forme de cône ou de demi-cône et en pavillon. Quant aux corps de logis, ils comprennent deux niveaux coiffés de toits à deux pans, de longueurs diverses, et même d'un toit à croupe, sur l'aile méridionale. La diversité des ouvertures témoigne d'importantes transformations survenues tant à l'extérieur qu'à l'intérieur de l'édifice entre le 13^e et le 20^e siècle. Si leur disposition aléatoire vient animer ces murs solides, d'une manière générale, la silhouette apparaît tel un colosse au caractère massif et impénétrable. A l'extérieur, certaines façades dont le revêtement est dégradé, comme sur l'aile orientale, laissent entrevoir la maçonnerie de boulets. Côté cour en revanche, les façades sont revêtues d'un badigeon et comportent davantage d'ouvertures qui, de plus, sont disposées régulièrement. Au rez-de-chaussée se succèdent des arcades surbaissées datant de 1558–1559. Côté lac, des rangées de tilleuls longent le quai de part et d'autre de la tourelle-latrine.

Au bord du lac, les quais gagnés sur les eaux dès le 19^e siècle (II) s'étirent sur toute la longueur de la composante principale et au-delà, vers le sud. Ils sont protégés côté lac par des empierrements. Inscrits entre l'ancienne limite du parcellaire et le rivage, ces quais constituent un bel espace de promenade qui bénéficie d'une vue remarquable sur le Léman, sa rive opposée et les Alpes en arrière-plan. Au sud, l'ile-monument de la Harpe (0.0.4), créée artificiellement en 1837–1841, attire toute l'attention par son caractère pittoresque et romantique, son obélisque se dévoilant en transparence à travers les arbres. Côté Jura, d'intéressantes vues s'offrent sur les jardins très profonds et bien préservés du front oriental de la Grand-Rue. A noter également le découpage des

parcelles en longues bandes accolées les unes aux autres ainsi que les anciennes limites des propriétés touchant autrefois le lac, marquées par des barrières ou des murs en pierre. Un débarcadère en béton de 1972 (0.0.5) se détache de la rive au niveau du Casino. Les quais enchaînent ensuite avec la promenade du Port, délimitée côté Jura par la rue du même nom. Il s'agit d'un charmant petit parc arborisé, appelé Jardin anglais, qui s'ouvre au sud sur le port avec les bâtiments de la Nautique (0.0.7) et quelques ateliers en lien avec le secteur portuaire, dont l'ancienne douane de 1909 (0.0.6). Ce bâtiment de trois niveaux surmonté d'un toit en pavillon surprend par sa hauteur, soulignée encore côté Jura par la verticalité de l'entrée en saillie coiffée d'un toit de même type. Le port est protégé par une digue qui suit le prolongement du quai (0.0.5).

Sur la frange occidentale de ce dernier petit parc s'étire une bande à dominance verte (III) marquant la transition entre l'extension du Casino (0.1) et les abords méridionaux du site. Cet espace est nettement pris en tenaille entre la rue du Port et la route de Genève, principale voie d'accès à la localité par le sud. Il se compose de maisons individuelles cosues et de chalets du milieu du 19^e siècle s'inscrivant dans d'importants jardins bien arborisés. L'ensemble de cet espace est entouré de murs en pierre qui s'élèvent toujours plus le long de la route de Genève, à mesure qu'ils s'approchent de la Grand-Rue. Ce secteur reflète le phénomène apparu dès le 19^e siècle sur les terrains situés à proximité des rives du lac, à savoir la construction de maisons de campagne inscrites dans de remarquables jardins jouissant d'une vue plongeante sur le lac, raison pour laquelle tant les habitations actuelles que les espaces verts doivent être préservés.

Du côté occidental de la route de Genève, en amont de la composante précédente, prend place, au sommet d'une éminence, l'ancien domaine agricole et viticole des Uttins (IV). Ce domaine, délimité au sud par le passage d'un cours d'eau arborisé, comprend un vaste jardin, à la limite septentrionale duquel est établie une maison de maître (0.0.8) de trois niveaux structurée selon un plan en L. Le corps principal de 1760 se caractérise par son style classique d'une grande

élégance, exprimée par la régularité des ouvertures, les chaînes d'angle, les bandeaux, les modénatures, les claveaux et les consoles en pierre. Il est surmonté d'un toit à croupes et d'épis de faîtage. Une véranda de 1877 surmontée d'une balustrade est accolée au sud. A l'angle nord-est, un second corps de bâtiment construit autour de 1800 est implanté en équerre. De gabarit inférieur, bien qu'il comporte trois niveaux également, ce corps est doté de façades régulières et d'un toit à demi-croupes. Le jardin marie espace engazonné et surface arborisée.

Quartiers résidentiels du 20^e siècle

La partie sud-ouest du site est occupée par un quartier à vocation principalement résidentielle (V) apparu à partir du début du 20^e siècle et actuellement en pleine expansion, en particulier dans la partie basse du coteau, en bordure immédiate des composantes principales. Il borde, parfois dangereusement, la partie amont du domaine des Uttins, le groupe de la ville-rue et l'extension de l'église réformée. Ce quartier comprend des lotissements de maisons individuelles avec jardins du début du 20^e siècle, qui se voient lentement remplacés par des immeubles comptant jusqu'à six niveaux, formant des résidences planifiées et des blocs de quatre à neuf niveaux construits dès les années 1960, de manière ordonnée, notamment le long de la ligne de chemin de fer (0.0.9). Pour répondre aux besoins des habitants de Rolle, toujours plus nombreux, est apparu entre 1972 et 1989, à proximité des voies de chemin de fer (0.0.15), un groupement scolaire, dit du Martinet (0.0.10), composé de divers corps de bâtiments en béton. Le groupe scolaire comprend également un grand terrain de sport ponctué d'un important séquoia, formant un large espace de dégagement jusqu'à la route des Quatre communes passant au nord et qui s'étend même jusqu'à l'église réformée. Au sein de cet environnement, les transitions entre les différentes zones d'habitations se font de manière abrupte et les nouvelles résidences, souvent assez massives, investissent des espaces sensibles, menaçant la lisibilité des abords des cellules majeures, notamment sur la frange occidentale de la composante d'origine et du domaine des Uttins.

Dans la partie nord du site, entre le faubourg du 19^e siècle et le quartier de la gare s'est développé un

quartier à vocation principalement résidentielle (VIII) qui constitue en quelque sorte le pendant du quartier mentionné ci-dessus. Il comprend quelques petits secteurs artisanaux le long de la route de Lausanne ou en bordure immédiate de la composante d'origine. Constitué de maisons individuelles avec jardins du début du 20^e siècle, de locatifs et de blocs comprenant jusqu'à huit niveaux remontant au dernier tiers du 20^e siècle, ce groupe forme parfois des alignements, tels que la série d'immeubles de cinq niveaux des années 1960 (0.0.14) située en amont d'une petite côte à la limite septentrionale de l'environnement, juste au pied de parcelles de vignes. Généralement, l'implantation des locatifs donne plutôt l'impression qu'ils se sont appropriés le moindre espace disponible, sans organisation particulière.

Entre la ligne de chemin de fer et le groupement du début du 20^e siècle centré autour de l'église réformée, s'est développé dès le début du 20^e siècle un quartier de maisons individuelles avec jardins (VI). Sa particularité réside dans son découpage en damier régulier scandé par une série de ruelles parallèles reliant la route des Quatre-communes au chemin Jacques-Dalcroze, qui longe une petite cuvette au nord. A l'est, ce lotissement est délimité par l'ancienne promenade des Buttes. Un groupement scolaire du même nom s'est établi à l'angle oriental de l'entité (0.0.11). Il se compose d'un long bâtiment de 1941 structuré par différents retours d'angles. Côté lac est établi le dernier pavillon construit en 2003, qui frappe par ses façades en béton polychrome et ses sobres lignes géométriques.

L'un des derniers espaces verts présents dans la partie occidentale du site est une mince bande (VII) formant différents coudes et reliant la composante principale à la ligne de chemin de fer située en amont. Il correspond en partie à l'ancien fossé médiéval au lieu-dit Aux Eaux, dont le nom fait référence à la source qui y coulait autrefois. Cet espace s'inscrit dans une petite cuvette engazonnée et bordée d'arbres qui sert à présent de parc public et d'espace de promenade, retrouvant ainsi sa fonction du 18^e siècle où il était un lieu de plaisance. Dans la partie occidentale, un terrain de sport est venu s'établir dans cet espace sensible, dont la taille se réduit peu à peu. En effet, il

subit une forte pression de la part des quartiers résidentiels alentour, comme le démontrent les immeubles datant des années 1950 et 2000 (0.0.13) venus combler le bas de la cuvette, zone particulièrement sensible vu le peu d'espaces verts conservés en amont des composantes d'origine. Côté lac, la promenade se poursuit sous une allée d'arbres (0.0.12) qui suit l'ancienne promenade des Buttes. Cet espace vert, dont la sauvegarde en l'état demeure fragile, joue un important rôle de tampon et témoigne du passé thermal de Rolle, raisons pour lesquelles il mérite d'être considéré et préservé. Au sud de cette allée, une maison de maître entourée d'un vaste jardin arborisé borde et masque le secteur artisanal de la composante principal situé au sud-est.

Qualification

Appréciation de la petite ville/du bourg dans le cadre régional

Qualités de situation

Qualités de situation prépondérantes de la petite ville positionnée à mi-chemin entre Nyon et Morges, en raison de son implantation en bordure immédiate du Léman, dont les rives opèrent à ce niveau une légère cambrure dans les terres, l'abritant ainsi des vents dominants. Qualités renforcées par la présence d'espaces verts qui entourent bien la localité, comme le plateau sur lequel est judicieusement implanté le château, au nord-est, marquant toute la silhouette depuis les rives, et le léger monticule arborisé du domaine des Uttins. En amont, plateau ayant favorisé le développement d'extensions résidentielles dès la seconde moitié du 19^e siècle, d'abord des voies de chemin de fer en direction du centre du bourg, puis dès la seconde moitié du 20^e siècle, de manière plus étendue.

Qualités spatiales

Qualités spatiales prépondérantes essentiellement dues à la Grand-Rue, extraordinaire espace-rue linéaire composé de bâtiments contigus d'une grande homogénéité, animé par une succession de gouttereaux de hauteurs différentes sur une séquence d'une longueur considérable. Qualités rehaussées par des espaces intermédiaires divers et variés qui mettent en valeur

des éléments marquants, tels que le château qui se dresse majestueusement au bord du lac et qui est mis en exergue côté Jura par une esplanade dégagée, l'église réformée située en amont et légèrement en retrait du noyau central ainsi que le domaine des Uttins. Diversité des espaces intermédiaires sous forme de promenades, de places et de jardins, dont les exemples les plus représentatifs sont les jardins situés entre le front du bâti et les quais, qui offrent par ailleurs une vue des plus pittoresques sur l'île de la Harpe.

Qualités historico-architecturales

Qualités historico-architecturales prépondérantes grâce à la présence d'un noyau bâti cohérent et bien préservé datant des 18^e et 19^e siècles, mais dont la création au 13^e siècle par la maison de Savoie correspond à l'application du plan dit zaehringien. Qualités présentes également dans le quartier de la gare, témoignant du développement survenu suite à l'arrivée des lignes ferroviaires dès 1857, et dans diverses extensions résidentielles dès la seconde moitié du 20^e siècle, qui allèrent de pair avec la construction d'infrastructures scolaires notamment. Eléments individuels de valeur, tels que le château et ses quatre tours emblématiques remontant au 13^e siècle, l'église réformée du premier quart du 16^e siècle, la Maison de Ville, anciennement auberge de la Couronne, attestée dès 1554, le domaine viticole des Uttins et sa maison de maître, attesté au 16^e siècle, le Casino de 1770 faisant front au lac et la tour d'horloge de 1797 marquant la Grand-Rue.

Rolle

Commune de Rolle, district de Nyon, canton de Vaud

2^e version 06.2012/che

Photos numériques : 2012
Deborah Chevalier

Coordonnées du site
515.466/145.762

Mandant
Office fédéral de la culture OFC
Section patrimoine culturel et monuments
historiques

Mandataire
inventare.ch GmbH

ISOS
Inventaire fédéral des sites construits
d'importance nationale à protéger
en Suisse